



Communiqué de presse

Paris et Shanghai, le 20 juillet 2017

Finalisation de l'acquisition d'un bloc de contrôle au capital de PAREF

Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l., (l'«Acheteur»), PAREF (la «Société») et quatre actionnaires de PAREF (Apicil Assurances, Gesco, MO1 et le groupe familial Lévy-Lambert) annoncent aujourd'hui l'acquisition par l'Acheteur de 604 473 actions PAREF (le «Bloc»)¹ représentant autant de droits de vote, soit plus de 50,01% du capital et des droits de vote de la Société, au prix de 73 € par action (dividende 2016 détaché)².

En conséquence de l'acquisition du Bloc et à titre obligatoire, un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'«Offre») sera déposé par l'Acheteur auprès de l'Autorité des marchés financiers, au prix identique de 73 € par action (dividende 2016 détaché). Il est attendu que l'Offre se déroule au cours du second semestre 2017.

Il est envisagé de maintenir la cotation des actions PAREF sur Euronext Paris ainsi que le régime fiscal des SIIC pour lequel la Société a opté. Le groupe familial Lévy-Lambert a pris l'engagement de ne pas apporter le solde de sa participation à l'Offre, soit 107 101 actions PAREF représentant autant de droits de vote, i.e. environ 8,74% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est précisé que le cabinet Valphi, représenté par M. Emmanuel Dayan, en sa qualité d'expert indépendant désigné par la Société, a émis un rapport concluant au caractère équitable des conditions financières de l'Offre pour les actionnaires de PAREF. En outre, le Conseil de surveillance de la Société a rendu un avis motivé recommandant l'Offre aux actionnaires.

A l'issue de la réalisation du Bloc, PAREF est devenue une société anonyme à Conseil d'administration, lequel est composé à ce jour de M. Ping Gong (Président), M. Hubert Lévy-Lambert (Président d'Honneur), M. Antoine Castro, Mme Jin Wang, Mme Fang Xu, Mme Michaela Robert (administrateur indépendant) et M. Dietrich Heidtmann (administrateur indépendant). Le Conseil d'administration a confié la Direction générale de la Société à M. Antoine Castro.

¹ En ce compris une promesse de vente accordée à l'Acheteur par le groupe familial Lévy-Lambert et portant sur un maximum de 110 000 actions PAREF représentant autant de droits de vote, soit environ 9,10% du capital et des droits de vote de la Société. Cette promesse est susceptible d'être exercée, en tout ou partie, de telle sorte que les actions PAREF détenues par l'Acheteur à l'issue de l'Offre représentent 50,01% du capital de de la Société.

² Compte tenu de la mise en paiement d'un dividende de 2 euros par action le 29 mai 2017.

A propos de PAREF

PAREF est une société cotée sur Euronext Paris, Compartiment C, sous le code ISIN FR00110263202 - Mnémo PAR.

Plus d'informations sur le site internet www.paref.com

Contacts



Antoine Castro
Directeur général
antoine.castro@paref.com



Antoine Denry
Relations Investisseurs
Relations Presse
antoine.denry@citigate.fr
Téléphone : 01 53 32 84 79